



ÉCOSYSTÈME FRANÇAIS & STARTUPS DANS LES CLASSEMENTS INTERNATIONAUX

Pour se repérer entre réalités et perceptions



LIVRET TECH

*Écosystème français
et startups
dans les classements
internationaux*

ÉDITION
2018

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

6

ÉDITORIAL

8

– 1 –

Écosystème français et startups dans les classements internationaux

**TABLEAU DE BORD EUROPÉEN
DE L'INNOVATION 2017**

Commission européenne

12

**INDICE RELATIF À L'ÉCONOMIE
ET À LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUES 2018**

Commission européenne

18

**GLOBAL ENTREPRENEURSHIP
INDEX 2018**

*Global Entrepreneurship
and development Institute*

22

**BAROMÈTRE DU CAPITAL-RISQUE
EN FRANCE**

EY

**TECH FUNDING
TRENDS IN FRANCE**

CB Insights

28

**WORLD DIGITAL
COMPETITIVENESS
RANKING**

*International Institute
for Management Development*

34

– 2 –

*Définitions
et commentaires
méthodologiques*

40

– 3 –

*Un écosystème au service
de l'innovation,
de l'entrepreneuriat
et des startups*

46

AVANT-PROPOS



PASCAL CAGNI

Président du Conseil d'administration de Business France
et Ambassadeur délégué aux investissements internationaux



RENFORCEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME TECH FRANÇAIS

Je suis convaincu que la France – qui évolue dans une économie de marché mondialisée – peut tirer avantage de la compétition mondiale grâce à ses atouts structurels, ainsi qu'aux transformations politiques et économiques en cours. Son histoire et sa jeunesse doivent lui permettre d'avancer avec un moral de vainqueur.

L'essor des nouvelles technologies doit d'autant plus susciter son enthousiasme qu'elles peuvent contribuer à relever les défis contemporains que les Français ont particulièrement à cœur, que ce soit les enjeux écologiques, les impératifs d'équité sociale ou de respect des libertés. L'engagement de la France dans la dynamique « Tech for Good » ou la récente mise en application du Règlement général pour la protection des données sont autant d'exemples de cette prise de conscience collective liée à l'avenir de la Tech.

Les signaux d'un renforcement de l'attractivité de la France, et plus particulièrement de notre écosystème tech, sont encourageants ! Parmi eux, la décision de la licorne californienne Symphony, valorisée à 1 milliard US\$, de lancer son pre-

mier centre R&D européen à Sophia Antipolis. Ou encore le choix d'H3 Dynamics, jeune entreprise singapourienne pionnière de la télé robotique (drones), d'implanter à Paris le siège régional de ses activités pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. Autre signal fort, les levées de fonds, de plus en plus nombreuses et importantes en valeur ont franchi le palier de 3185 milliards d'euros en 2017, selon le cabinet indépendant américain CB Insight, dont 52 levées (+62% en 2016) réalisées par des fonds étrangers. Ces opérations ont notamment été réalisées par Accel Partners (États-Unis), Index Ventures (États-Unis) ou Apiton Capital (Grande-Bretagne).

Dans chacun de mes déplacements, je constate l'intérêt croissant de mes interlocuteurs pour la créativité et le dynamisme de la tech française, ainsi que pour les réformes mises en œuvre depuis un an. Des idées reçues persistent encore, néanmoins, et les connaissances relatives à ces réformes demeurent parfois lacunaires : c'est pourquoi un travail de persuasion patient et systématique s'impose, auquel les équipes de Business France s'attellent sans relâche.

L'objectif poursuivi par notre agence est de définir et mettre en œuvre une stratégie d'attractivité internationale aux côtés des acteurs de La French Tech, des entrepreneurs et des investisseurs, pour améliorer la position de la France, capitaliser sur les nouveaux talents et faire connaître et reconnaître notre potentiel en matière d'investissements et de technologie.

En proposant un décryptage approfondi de la tech française, ce livret poursuit un triple objectif : **faire l'inventaire des atouts de l'écosystème français de startups afin de mieux le promouvoir à travers le monde** ; permettre à Business France et à ses partenaires d'**identifier les leviers pour renforcer la compétitivité des entreprises qu'ils accompagnent et positionner la France comme une terre d'accueil des talents innovateurs** ; enfin, **identifier les points sur lesquels les politiques publiques doivent porter pour poursuivre notre révolution numérique et faire de la France un des leaders de l'industrie 4.0 et de l'économie de la connaissance.**

ÉDITORIAL



CHRISTOPHE LECOURTIER
Directeur général de Business France

“ *La France, Paris en tête, est portée par des systèmes de financement performants et des instituts de recherche reconnus, qui en font un écosystème mature pour les jeunes pousses.* ”



UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE

Ces dernières années, le gouvernement français a lancé un grand mouvement de mobilisation collective pour la croissance des startups et du numérique afin de faire de la France une puissance innovante, compétitive et attractive. La France est devenue en quelques années une place de choix pour monter sa startup grâce à une combinaison de facteurs attractifs.

De nombreuses initiatives ont été lancées pour renforcer et promouvoir l'écosystème français, ainsi que pour coordonner les efforts d'innovation entre le gouvernement, les services publics, le secteur privé, les universités et les incubateurs. Les réformes et initiatives se multiplient en ce sens. Il est important de mesurer l'impact de l'ensemble de ces décisions et initiatives au bénéfice de l'image de notre pays. En clair, cette énergie collective permet d'infléchir certaines perceptions, et les informations portées à la connaissance des leaders d'opinion au travers des classements internationaux tiennent réellement compte des avancées notables des dernières années.

La France, Paris en tête, est portée par des systèmes de financement performants et des instituts de recherche reconnus, qui en font un écosystème mature pour les jeunes pousses. Les couveuses, incubateurs et pépinières se sont

multipliés dans toute la France, favorisant le développement des startups qui peuvent bénéficier d'un encadrement, de conseils adaptés et d'un réseau de professionnels. Paris accueille par exemple STATION F, le plus grand campus de startups au monde ouvert en 2017. D'une surface de 34 000 m², il peut accueillir plus de 1 000 startups et 3 000 stations de travail réparties sur 30 programmes internationaux d'accompagnement parmi lesquels on retrouve des incubateurs (HEC, Edhec, Insead, IFM, Ponts et Chaussées), des accélérateurs (Ventes Privées, Facebook, Microsoft, Havas, TF1, LVMH, Thalès, etc.) et des réseaux internationaux.

La capitale française a vu émerger des pépites capables de séduire les investisseurs, comme Devialet, spécialiste de l'ingénierie acoustique qui a levé 100 millions d'euros (M€) en 2016 après avoir reçu plus d'une soixantaine de prix à travers le monde. ManoMano, créé en 2013, a développé une plateforme en ligne spécialisée dans le jardinage et le bricolage et a levé plus de 70 M€ auprès de plusieurs investisseurs français et internationaux : General Atlantic, Piton Capital, Partech Ventures, Bpifrance Investissement.

Après tout, la France est le premier pays européen pour la création d'entreprises. On assiste ainsi à la structuration d'une nouvelle dynamique entrepreneuriale, où fleurissent

espaces de coworking, accélérateurs et incubateurs. L'Hexagone peut compter sur un tissu déjà riche de startups innovantes, dans des domaines aussi variés que les objets connectés, la biochimie, la fintech ou la foodtech. Plus de 9 400 startups sont recensées en France. Les entreprises françaises se distinguent par leur capacité à intégrer rapidement les innovations technologiques et à se positionner sur des marchés innovants. Cette capacité leur a permis de devenir leaders dans des secteurs de pointe tels que les drones, les vaccins ou les robots.

Les classements internationaux comparant l'attractivité des pays et des métropoles pour les startups se multiplient. **Ce livret vise à positionner la France dans son environnement concurrentiel et à décrire l'écosystème entrepreneurial français afin de distinguer perception, appréhension et réalité économique. Vous y puiserez des informations comparées précieuses sur l'innovation, l'entrepreneuriat et le financement. Il dresse un tableau objectif des points de force et faiblesse de nos écosystèmes et nous pousse à maintenir cette énergie collective et mobilisatrice pour faire connaître et reconnaître les avancées et poursuivre sans relâche les efforts en faveur de l'internationalisation de nos écosystèmes.**

-1-

Écosystème français

*et startups
dans les classements
internationaux*

**TABLEAU DE BORD EUROPÉEN
DE L'INNOVATION 2017**
Commission européenne

12

**INDICE RELATIF À L'ÉCONOMIE
ET À LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUES 2018**
Commission européenne

18

**GLOBAL ENTREPRENEURSHIP
INDEX 2018**
*Global Entrepreneurship
and development Institute*

22

**BAROMÈTRE DU CAPITAL-RISQUE
EN FRANCE**
EY

**TECH FUNDING
TRENDS IN FRANCE**
CB Insights

28

**WORLD DIGITAL
COMPETITIVENESS
RANKING**
*International Institute
for Management Development*

34

TABLEAU DE BORD EUROPÉEN DE L'INNOVATION 2017

Commission européenne

JUIN 2017

L'édition 2017 du tableau de bord européen de l'innovation (European Innovation Scoreboard) publié par la Commission européenne évalue les performances en termes de recherche et d'innovation des États membres de l'Union européenne (UE) ainsi que des pays candidats et associés (Islande, ex-République yougoslave de Macédoine, Suisse, Norvège, Serbie, Ukraine, Turquie, Israël) et de ses partenaires économiques mondiaux clés (États-Unis, Canada, Japon, Corée du Sud, Australie, BRICS).

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le tableau de bord européen de l'innovation (TBEI) 2017 classe les États membres en quatre catégories selon leurs résultats en matière de performance à l'innovation.

◆ **Les champions de l'innovation** : l'Allemagne, le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède, dont les résultats se situent nettement au-dessus de la moyenne de l'UE (supérieurs de 20 % ou plus).

◆ **Les innovateurs notables** : l'Autriche, la Belgique, la France, l'Irlande, le Luxembourg et la Slovaquie, dont les résultats sont supérieurs ou proches de la moyenne de l'UE (entre 10 % en dessous et 20 % au-dessus).

◆ **Les innovateurs modérés** : la Croatie, Chypre, l'Espagne, l'Estonie, la Grèce,

la Hongrie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, le Portugal, la République tchèque et la Slovaquie, dont les résultats sont inférieurs à la moyenne de l'UE (entre 10 % et 50 % au-dessous).

◆ **Les innovateurs modestes** : la Bulgarie et la Roumanie, dont les résultats sont nettement inférieurs à la moyenne de l'UE (inférieurs de 50 % ou plus).

La Suède se maintient cette année à la 1^{er} place du classement, qui reste relativement stable. Seul le Royaume-Uni change de catégorie, passant de celle des « innovateurs notables » à celle des « champions de l'innovation ».

La France se maintient au 11^e rang du classement en 2017. Le Royaume-Uni est 5^e (+3) et l'Allemagne 6^e (-2). En termes d'évolution entre 2010 et 2017, la France se classe 9^e (+2,9 points d'indice).

LES ATOUTS DE LA FRANCE

- ◆ **La France dispose d'une main-d'œuvre qualifiée** : 44 % de la population âgée de 25 à 34 ans a achevé un cursus universitaire, contre 30,5 % en Allemagne, et 18,8 % de la population âgée de 25 à 64 ans a suivi une formation dans le mois précédent, pour une moyenne européenne de 10,8 %.
- ◆ **Plusieurs indicateurs témoignent de la performance et de l'attractivité des activités de recherche** : 40,1 % des étudiants en thèse en France sont issus de pays tiers, ce qui place la France au 4^e rang de l'UE, le taux de publications scientifiques co-écrites avec des auteurs internationaux est supérieur de 42 % à la moyenne européenne, et les chercheurs français sont à l'origine de 11 % des publications scientifiques mondiales les plus citées.
- ◆ La France est le 4^e pays de l'UE après le Danemark, la Suède et la Finlande pour ce qui est de la propension des créateurs d'entreprise à se lancer dans l'entrepreneuriat par choix plutôt que par nécessité. Cela souligne le caractère innovant de l'économie française.
- ◆ **Le financement des entreprises est également un point fort de notre pays**, avec des scores supérieurs à la moyenne européenne en ce qui concerne les dépenses de R&D du secteur public en pourcentage du PIB (11^e de l'UE avec 0,74 % du PIB) et le capital-risque en pourcentage du PIB (7^e de l'UE).
- ◆ **Le rapport met en valeur la capacité d'innovation et le dynamisme des entreprises françaises** : elles sont nettement au-dessus de la moyenne européenne pour ce qui est de l'introduction de produits ou de processus innovants (10^e de l'UE) ainsi que d'innovations de marketing ou organisationnelles (7^e). 13,2 % des PME françaises innovent en collaboration avec d'autres entreprises, ce qui classe la France cinq rangs devant l'Allemagne pour ce critère.
- ◆ Ces forces françaises dans le domaine de l'innovation se traduisent par une forte proportion de produits de haute ou moyenne technologie dans le total des exportations de

biens françaises (58,6 %, devant le Royaume-Uni avec 54,8 %) et par une forte proportion de produits innovants dans le chiffre d'affaires des entreprises françaises (15 %, au 5^e rang de l'UE devant l'Allemagne, 7^e avec 13,3 %).

Indice régional de l'innovation

Une version régionale du tableau de bord européen de l'innovation (TBEI) est également publiée.

Il s'agit, à partir d'un nombre d'indicateurs plus restreint et de données désagrégées, d'examiner la performance en matière d'innovation de 220 régions parmi 22 pays de l'Union européenne (UE), la Norvège, la Serbie et la Suisse. Par rapport au TBEI, le tableau de bord de l'innovation régionale est davantage axé sur l'innovation dans les PME.

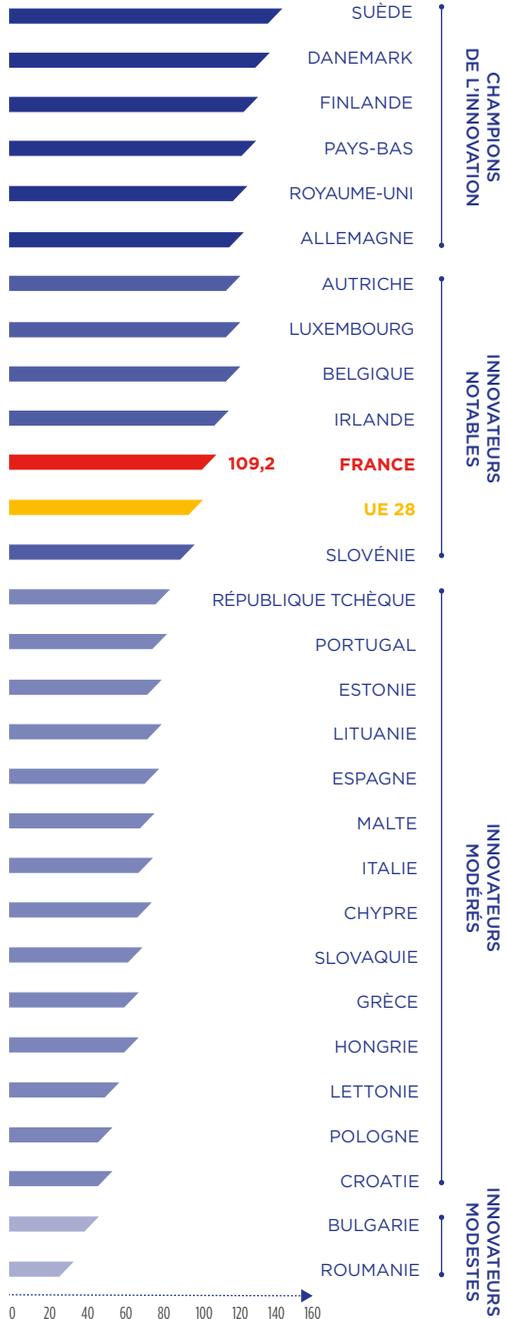
Il en ressort que les régions les plus innovantes se situent dans les pays les mieux classés dans le tableau de bord des pays. Le trio de tête au sein de l'UE est constitué de la région de Stockholm en Suède, de celle de Copenhague au Danemark, et du Sud-Est du Royaume-Uni. En Europe, la région de Zurich, en Suisse, est la plus innovante.

Comme pour les pays, les régions sont classées en « champions de l'innovation », « innovateurs notables », « modérés » et « modestes ». L'Île-de-France est classée dans le groupe des régions « leaders », tout comme le Centre-Est (Auvergne-Rhône-Alpes). Les autres régions françaises de métropole sont dans la catégorie des « innovateurs notables ».

POINTS DE VIGILANCE

- ◆ La France est en retrait par rapport aux autres pays de l'UE pour les dépenses d'innovation autres que la recherche (0,5% du chiffre d'affaires, contre 1,3 % pour l'Allemagne). Il en est de même pour le cofinancement privé de la recherche publique.
- ◆ Les dépôts de marques et dessins rapportés au PIB auprès de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle sont inférieurs à la moyenne européenne.
- ◆ Le caractère innovant des entreprises françaises ne se traduit pas suffisamment en emplois, avec 14,2% des emplois dans des activités à forte intensité de connaissance (contre 14,8% en Allemagne et 18,4% au Royaume-Uni) et 4% de l'emploi qui correspond à des entreprises à forte croissance dans les secteurs innovants (contre 4,5% en Allemagne et 6,9% au Royaume-Uni).
- ◆ Enfin, la France se situe en dessous de la moyenne européenne pour la part des services à forte valeur ajoutée dans le total des exportations de services françaises : 67%, contre 74,7% en Allemagne et 82,9% au Royaume-Uni.

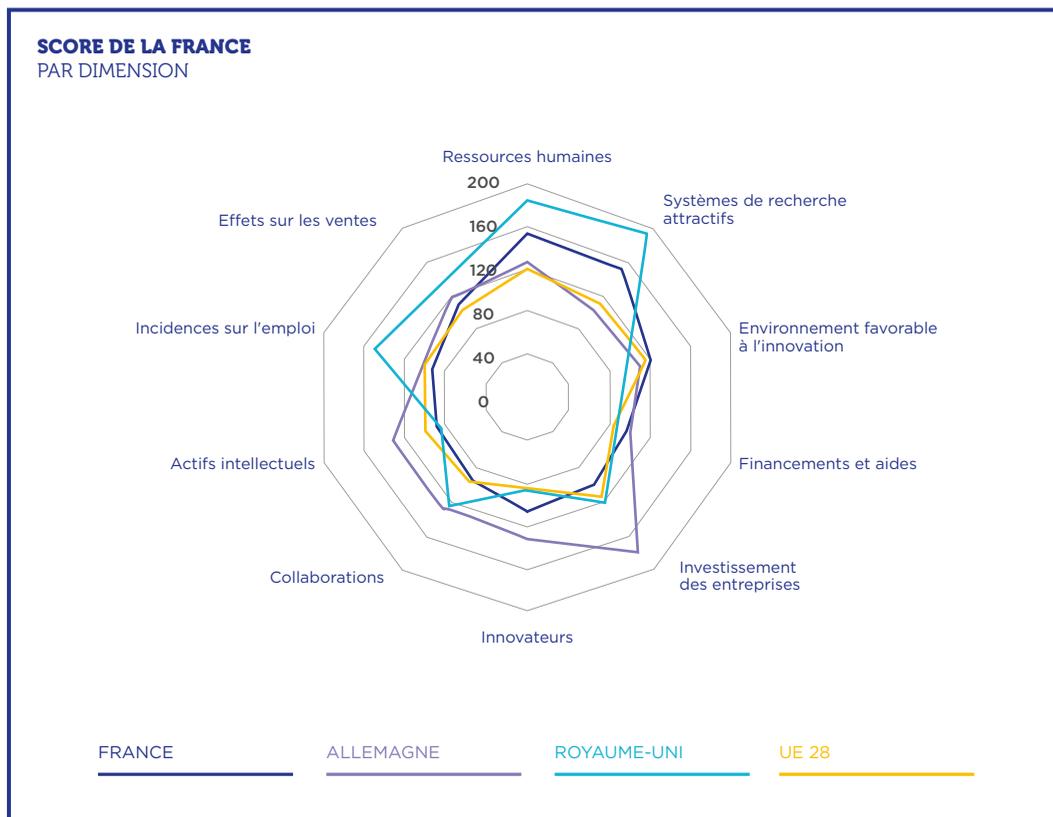
PERFORMANCE DES PAYS DE L'UE EN 2016 PAR RAPPORT À LA MOYENNE UE DE 2010 (INDICE 100)





La France dispose d'ingénieurs incroyablement talentueux, d'un ensemble de valeurs et d'un sens esthétique uniques qui lui permettent de se distinguer. Cependant, embaucher et licencier y reste un défi qui doit être résolu afin que l'enthousiasme actuel autour des startups soit plus qu'un effet de mode.

Ian Rogers
LVMH, Chief Digital Officer





Chiffres clés

1^{er}

**PAYS EN NOMBRE
D'ENTREPRISES**
technologiques les
plus performantes
avec 97 entreprises

(contre 97 pour le Royaume-Uni
et 50 pour les Pays-Bas)

Source : *Technology Fast 500
EMEA 2017, Deloitte*

FRANCE

SIÈGE DU TOP 3
des organisations
européennes les plus citées
dans les articles de recherche
sur l'intelligence artificielle

(CNRS, Université Paris Saclay, INRIA)

Source : *The Nikkei & Elsevier*

1^{er}

PAYS EUROPÉEN
dans le top 100
Global Innovators

Source : *Clarivate Analytics*

6^e

EXPORTATEUR MONDIAL
de produits de
haute technologie

Source : *Banque mondiale*



↳ MÉTHODO

La méthodologie du tableau de bord a été profondément revue cette année.

Le cadre précédent a été adapté à l'évolution des priorités d'action, des théories économiques et des données disponibles. Trois indicateurs ont été supprimés, cinq ont été ajoutés, et six ont vu leur définition modifiée.

Le nouveau cadre distingue quatre grands types d'indicateurs et dix dimensions de l'innovation, recouvrant un total de 27 indicateurs.

- ◆ **Les conditions cadres** rendent compte des principaux moteurs de l'innovation qui sont extérieurs aux entreprises et englobent trois dimensions de l'innovation : les ressources humaines, les systèmes de recherche attractifs et l'environnement favorable à l'innovation.
- ◆ **Les investissements** mettent en évidence les investissements publics et privés dans la recherche et l'innovation par l'intermédiaire de deux dimensions : les financements et les aides et les investissements des entreprises.
- ◆ **Les activités d'innovation** font apparaître les efforts que fournissent les entreprises en matière d'innovation et sont regroupées en trois dimensions de l'innovation : les innovateurs, les collaborations et les actifs intellectuels.
- ◆ **Les incidences** illustrent les effets des activités des entreprises en matière d'innovation dans deux dimensions de l'innovation : les incidences sur l'emploi et les effets sur les ventes.

Les changements méthodologiques rendant impossible les comparaisons avec les années précédentes, le tableau de bord a recalculé l'ensemble des scores par indicateur afin de mettre en évidence leur évolution entre 2010 et 2017. Les pays sont maintenant classés en fonction de leur évolution par rapport à la moyenne de l'UE en 2010.

INDICE RELATIF À L'ÉCONOMIE ET À LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUES 2018

Commission européenne

MAI 2018

L'indice relatif à l'économie et à la société numériques (Digital Economy and Society Index, DESI) est un indice composite élaboré par la Commission européenne, destiné à évaluer l'évolution des 28 États membres vers une économie et une société numériques.

L'indice relatif à l'économie et à la société numériques permet un diagnostic comparé de chaque pays membre selon cinq volets (connectivité, capital humain, utilisation d'internet par les particuliers, intégration de la technologie au sein des entreprises, et services publics en ligne), et sert à mettre en avant les thématiques où des efforts particuliers doivent être entrepris par les États. Les réformes en cours sont examinées dans les profils détaillés de chaque pays. L'indice permet également de suivre les évolutions des scores dans le temps.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le Danemark, la Finlande, la Suède et les Pays-Bas sont les pays dont les économies sont les plus fortement digitalisées.

Le Royaume-Uni et l'Allemagne restent stables, aux 7^e et 14^e rangs. La note de l'ensemble des pays européens a augmenté en 2018 (en moyenne de 3,2 points).

En 2018, la France reste à la 18^e place du classement et améliore sa note globale en passant de 48,8 à 51,5.

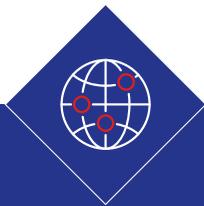
LES ATOUTS DE LA FRANCE

◆ **La France obtient son meilleur score dans le volet capital humain (11^e rang européen).**

Le pays compte 83 % d'utilisateurs d'internet au sein de sa population, ce qui est supérieur à la moyenne européenne (81%), et 57 % de ses citoyens disposent au moins de compétences numériques de base. La France compte 21,4 diplômés en sciences pour 1000 habitants âgés de 20 à 29 ans (9^e place en Europe).

◆ **La France est également bien notée pour ce qui est des services publics numériques.**

Elle est classée 4^e pour les données ouvertes, grâce à de bonnes performances sur le plan de la disponibilité, de la facilité d'utilisation et de l'impact des données. 67 % des internautes français ont recours à l'administration en ligne (contre 39 % en Allemagne et 58 % en moyenne en Europe). Elle est également au-dessus de la moyenne pour ce qui est de l'étendue des services en ligne.



Chiffres clés

70%
DES INTERNAUTES ADULTES
FRANÇAIS ont effectué des
achats sur internet en 2016

Source : Ipsos/Paypal, 2016

81,7 Md€
DE VENTES
E-COMMERCE en 2017
+14,3% par rapport à 2016

Source : Fevad

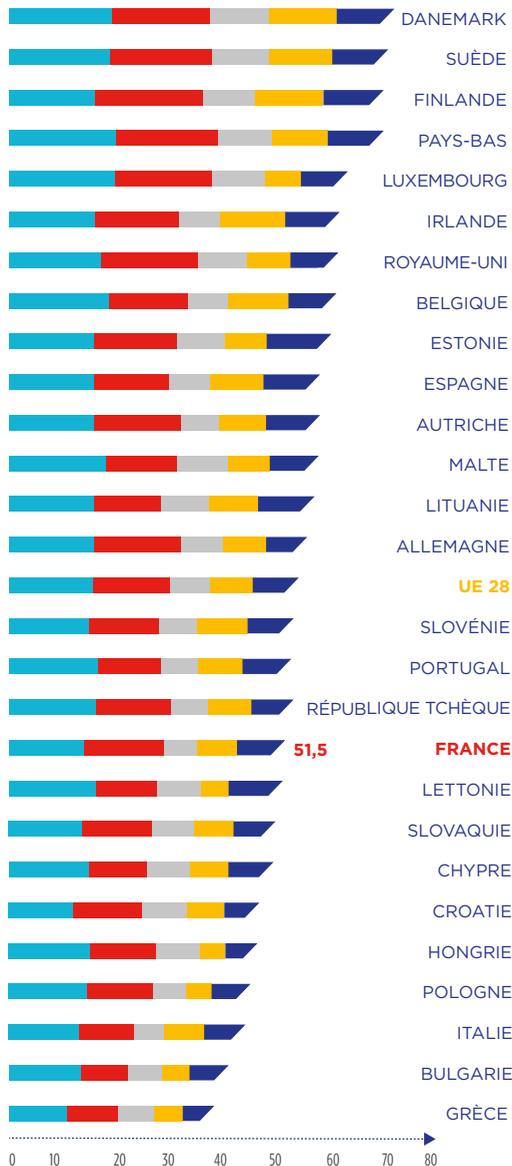
1^{er}
PAYS EUROPÉEN
pour les tarifs des
offres de haut débit

Source : Digital Economy and Society Index

+38%
DES VENTES DE
L'INTERNET MOBILE
en progression sur 1 an

Source : Fevad

INDICE RELATIF À L'ÉCONOMIE ET À LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUES 2018



51,5

FRANCE

◆ L'intégration de la technologie numérique par les entreprises passe par l'utilisation de logiciels de planification des ressources d'entreprises (par 38% des entreprises de plus de 10 salariés en France, ce qui la place à la 10^e place européenne) et par l'augmentation de la part de leur chiffre d'affaires effectué en ligne (11,1% en 2017).

◆ Dans le volet connectivité, **la France possède un taux très élevé d'accès haut débit** (plus de 99,5% de la population, 3^e rang européen), et les tarifs des offres de haut débit sont largement inférieurs à la moyenne européenne (1^{re} place d'Europe).

POINTS DE VIGILANCE

◆ Malgré un gain d'une place en 2018, l'utilisation d'internet est le volet où la France est la moins bien classée (24^e). Par rapport aux autres Européens, les Français s'informent peu en ligne (61% contre 72% de moyenne), écoutent peu de musique et regardent peu de vidéos. Ils sont classés derniers pour l'utilisation des réseaux sociaux et des appels vidéo. La France est cependant au-dessus de la moyenne pour ce qui est des transactions bancaires en ligne (72% des personnes ayant utilisé internet au cours des trois derniers mois ont utilisé des services bancaires en ligne) et des achats en ligne (76%, 7^e rang européen).

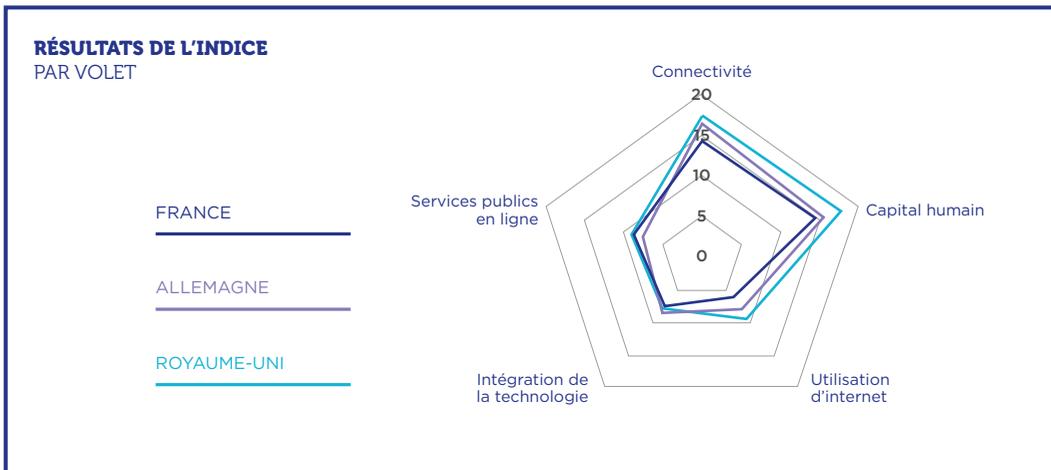


L'esprit d'entreprise n'a jamais été aussi vivace en France [...] Les initiatives lancées par la French Tech ont sans doute largement contribué à ce changement [...] La France a de vrais atouts en matière d'innovation !

Pierre-Emmanuel Calmel
Président fondateur, Devialet

◆ Le niveau de connectivité de la France est inférieur à la moyenne, notamment en raison d'un faible taux de couverture 4G et de haut débit rapide et ultra-rapide (16% des ménages français sont abonnés au débit ultra-rapide). Cette différence s'explique en partie par une faible densité de la population dans les zones rurales.

◆ Les entreprises françaises utilisent encore peu internet pour les services d'identification RFID (15^e rang), les réseaux sociaux (21^e rang) et les ventes à l'étranger (19^e rang, avec 7,4% des PME seulement).





📌 MÉTHODO

L'indice DESI regroupe 34 indicateurs, répartis en cinq volets.

- ◆ **Connectivité (25 % du total)** : ce volet se compose de neuf indicateurs mesurant le déploiement, la qualité et le prix des réseaux numériques, tels que le taux de couverture et de déploiement du haut et du très haut débit fixe (pourcentage des ménages), du haut débit mobile ou encore le taux de couverture 4G.
- ◆ **Capital humain (25 % du total)** : ce volet a pour but d'évaluer les compétences numériques de la population. Il se compose de quatre indicateurs : le pourcentage d'utilisateurs d'internet, le nombre de spécialistes TIC, le taux de maîtrise des compétences numériques de base et le nombre de diplômés en sciences et technologies.
- ◆ **Utilisation d'internet (15 % du total)** : sept indicateurs permettent d'identifier les motifs d'utilisation des services en ligne (consultation d'actualités, vidéos à la demande, appels vidéo, musique, vidéos et jeux en ligne, services bancaires, achats, réseaux sociaux).
- ◆ **Intégration de la technologie numérique par les entreprises (20 % du total)** : huit indicateurs composent ce volet, parmi lesquels le recours aux échanges électroniques d'informations, à la facturation en ligne, à la vente en ligne ou l'utilisation des réseaux sociaux.
- ◆ **Services publics en ligne (15 % du total)** : ce volet regroupe le pourcentage d'utilisateurs de services administratifs en ligne, l'envoi de formulaires préremplis, l'étendue des services en ligne, la disponibilité de services en ligne pour les entreprises, le score en matière d'open data et la disponibilité de services en ligne dans le domaine de la santé.

La Commission européenne permet aux utilisateurs de tester en ligne des pondérations différentes pour chaque indicateur et de voir comment celles-ci ont une incidence sur le classement général.

L'indice a été recalculé pour les années précédentes afin de tenir compte des légères modifications méthodologiques intervenues cette année et de l'actualisation de certaines données (ajout de trois indicateurs). Le site internet de la Commission européenne met en ligne des profils détaillés par pays.

GLOBAL ENTREPRENEURSHIP INDEX 2018

*Global Entrepreneurship
and Development Institute (GEDI)*

NOVEMBRE 2017

D'après l'indice mondial de l'entrepreneuriat 2018 publié par le GEDI, la France dispose d'un solide environnement entrepreneurial. Certes, la capacité des Français à identifier les opportunités de création d'entreprise pourrait s'améliorer, mais les entreprises françaises intègrent les nouveautés technologiques et proposent à leurs clients des produits innovants.

Publié annuellement, le GEDI est un indice composite qui évalue la capacité de 137 pays à proposer un environnement propice à l'entrepreneuriat ainsi qu'à l'émergence et à la réussite des startups. L'écosystème entrepreneurial est estimé à partir de trois sous-indices constitués de 14 piliers : la culture entrepreneuriale du pays (sous-indice « Attitude entrepreneuriale »), les caractéristiques des entrepreneurs et de leurs entreprises (sous-indice « Capacité entrepreneuriale ») et l'ambition de réussite des startups, évaluée par les efforts déployés pour imposer leurs produits et se développer à l'international (sous-indice « Ambition entrepreneuriale »).

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- ◆ Les États-Unis, la Suisse et le Canada se maintiennent cette année en tête du classement.
- ◆ On trouve treize pays européens dans le top 20, en premier lieu la Suisse, le Royaume-Uni (4^e, +5 places) et le Danemark (6^e, -1). L'Allemagne est classée 15^e (-3). Le Royaume-Uni est le pays dont le score a le plus augmenté cette année.
- ◆ **La France est 10^e sur 137 au classement 2018, au 7^e rang européen. Elle gagne trois places par rapport à 2017.**

“ *Station F est unique par sa taille et ses milliers d'entrepreneurs sous le même toit. Je pense que ça peut être le début de quelque chose de vraiment passionnant !* ”

Nathan Blecharczyk

Co-fondateur et directeur de la stratégie, Airbnb

PAYS	INDICE GEI	RANG GEI	INDICE ATTITUDE	RANG ATTITUDE	INDICE CAPACITÉS	RANG CAPACITÉS	INDICE AMBITIONS	RANG AMBITIONS
ÉTATS-UNIS	83.6	1	80.0	2	86.0	2	84.9	2
SUISSE	80.4	2	69.5	11	86.4	1	85.5	1
CANADA	79.2	3	77.9	5	79.9	5	79.9	3
ROYAUME-UNI	75.8	4	73.6	7	83.3	4	76.3	4
AUSTRALIE	75.5	5	79.2	3	76.0	8	71.2	8
DANEMARK	74.3	6	71.9	8	84.5	3	66.5	16
ISLANDE	74.2	7	82.3	1	69.9	9	70.3	9
IRLANDE	73.7	8	67.2	14	78.9	6	75.0	5
SUÈDE	73.1	9	71.1	9	78.7	7	69.5	13
FRANCE	68.5	10	61.4	17	69.7	10	74.4	6
PAYS-BAS	68.1	11	77.4	6	65.3	14	61.7	22
FINLANDE	67.9	12	79.0	4	62.9	16	61.8	21
HONG KONG	67.3	13	69.4	12	65.5	17	70.2	10
AUTRICHE	66.0	14	67.3	13	66.4	13	64.4	17
ALLEMAGNE	65.9	15	61.1	18	67.2	12	69.4	14
ISRAËL	65.4	16	63.3	16	60.8	20	72.2	7
BELGIQUE	63.7	17	53.8	23	67.8	11	69.5	12
TAIWAN	59.5	18	54.0	22	54.8	24	69.6	11
CHILI	58.5	19	70.3	10	50.9	27	54.3	30
LUXEMBOURG	58.2	20	49.2	28	62.9	15	62.6	18
NORVÈGE	56.6	21	66.1	15	60.9	19	42.8	44
QATAR	55.0	22	48.4	29	54.5	25	62.2	19
ESTONIE	54.8	23	57.6	19	55.7	22	51.0	35
CORÉE	54.2	24	55.6	20	50.1	29	56.8	27
SLOVÉNIE	53.8	25	54.4	21	55.0	23	52.1	33

LES ATOUTS DE LA FRANCE

◆ **C'est dans le sous-indice de « l'Ambition entrepreneuriale » que la France est la mieux classée (6^e).** Elle obtient son meilleur score dans le pilier innovation de processus où elle se place au 5^e rang mondial et au 2^e rang européen, derrière la Belgique. Elle est également bien classée pour ce qui est des innovations de procédés et de l'Internationalisation, grâce à son économie qui facilite l'implantation d'investisseurs étrangers et à sa part de marché dans les exportations mondiales. **C'est une reconnaissance de la qualité des instituts de recherche français et du niveau élevé de dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) par habitant, ainsi que de la facilité à avoir recours à des scientifiques et à des ingénieurs. Les entreprises françaises sont capables de proposer des nouveaux produits à leurs clients et d'utiliser des technologies innovantes.**

Nous sommes 15^e pour le pilier capital-risque, qui prend en compte à la fois la profondeur des marchés financiers et le nombre d'investisseurs non institutionnels, ainsi que les montants qu'ils ont investis au cours des trois dernières années.

◆ **La France est 10^e du sous-indice « Capacité entrepreneuriale »,** au 11^e rang pour l'absorption de la technologie et 12^e pour la concurrence. L'absorption entrepreneuriale correspond à la part des entreprises actives dans les secteurs technologiques et à la facilité des entreprises à intégrer les innovations telle que mesurée par le Global Competitiveness Report du Forum économique mondial (World Economic Forum, WEF).

La concurrence prend en compte des aspects tels que la concurrence à laquelle sont

soumises les nouvelles entreprises, le degré de concentration des entreprises tel que mesuré par le WEF ainsi que l'efficacité des institutions de contrôle de la concurrence.

◆ Malgré un classement moins avantageux dans le sous-indice « Attitude entrepreneuriale » (17^e), la France arrive 12^e pour ce qui est de l'acceptation du risque. Elle est 11^e dans le pilier réseau, devant le Royaume-Uni et l'Allemagne. En effet, **notre pays est doté d'atouts favorisant la mise en relation des compétences et des entreprises,** avec sa forte urbanisation et la qualité de ses infrastructures.

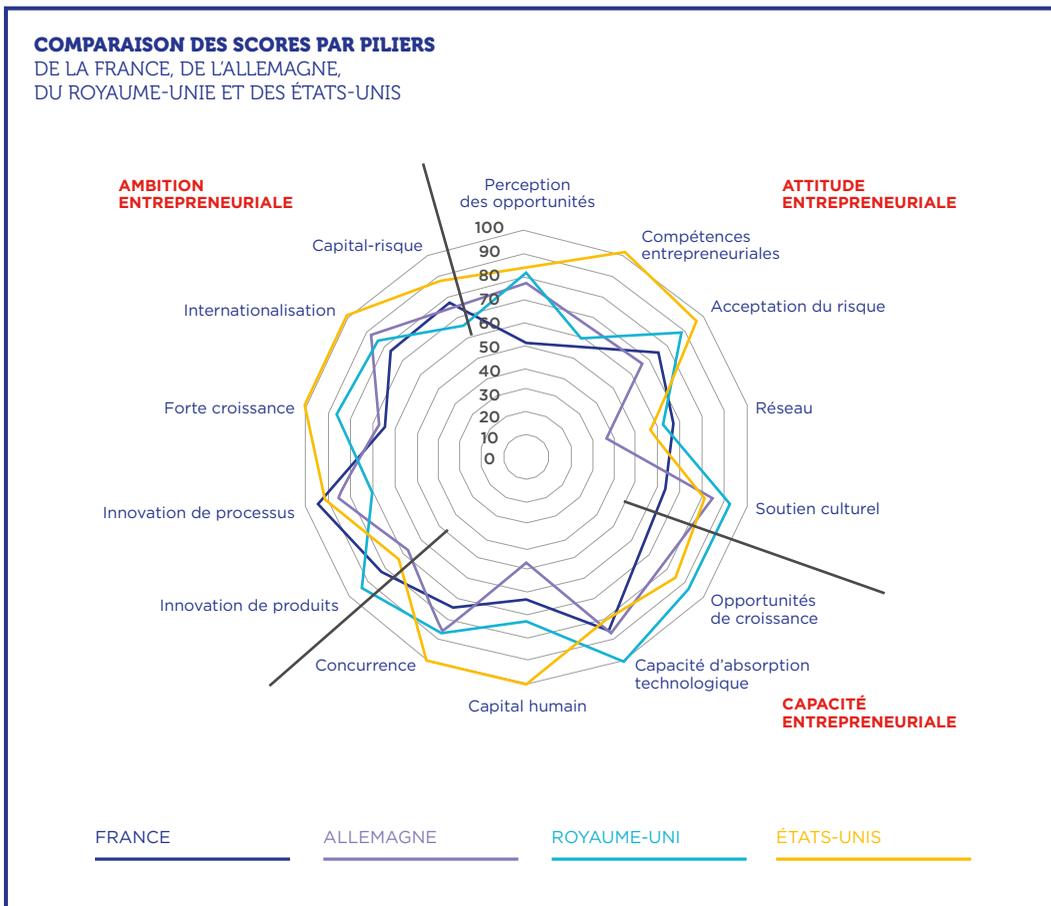
POINTS DE VIGILANCE

◆ Les Français sont moins bien classés pour ce qui est de l'identification des opportunités de création d'entreprise qui s'offrent à eux, de la complexité de l'environnement réglementaire et de l'auto-évaluation des compétences. En effet, c'est dans le sous-indice « Attitude entrepreneuriale » que l'on retrouve les principales faiblesses de la France : dans les domaines de la perception des opportunités et des compétences de startups.

◆ Son rang est également en retrait pour le pilier capital humain prenant en compte le niveau d'éducation et la réglementation du marché du travail, et pour le pilier croissance forte reposant sur la vitesse de croissance des entreprises et leur accès aux financements. Enfin, l'insuffisance du soutien culturel est basée sur le manque de reconnaissance sociale du statut de chef d'entreprises et le peu de familiarité avec des entrepreneurs.

« Paris bénéficie aujourd'hui d'un environnement politique exceptionnel. Nous avons un jeune président qui est favorable aux startups. La France dispose de capitaux, de mesures d'incitation fiscale pour les entrepreneurs et d'un état d'esprit très disruptif. »

Xavier Niel
Fondateur d'Iliad, de 42 et de STATION F





Chiffres clés

9 500

**STARTUPS
RECENSÉES**
en France

Source : EY pour La French Tech

45 %

DES FRANÇAIS
souhaitent créer
leur entreprise

Source : BNP Paribas / Opinionway

591 000

ENTREPRISES CRÉÉES
en France en 2017

+6,7 % par rapport à 2016

Source : INSEE

1^{er}

**PAYS EUROPÉEN
POUR LA CRÉATION
D'ENTREPRISE EN 2015**
devant le Royaume-Uni
et l'Espagne

Source : Eurostat

18 %

**DE LA POPULATION FRANÇAISE
ENVISAGE DE CRÉER UNE
ENTREPRISE DANS LES 3 ANS**

(1^{er} pays de l'OCDE devant les États-Unis 15 %,
l'Irlande 12 % et le Royaume-Uni 7 %)

Source : Global Entrepreneurship Monitor, 2017/2018



➤ MÉTHODO

Pour sa quatrième édition, le Global Entrepreneurship Index rend compte des différentes facettes des écosystèmes entrepreneuriaux de 137 pays.

L'indice global regroupe trois sous-indices (« Attitude », « Capacité », « Ambition ») qui reposent sur 14 piliers constitués chacun d'une variable individuelle et d'une variable institutionnelle, qui peut elle-même regrouper plusieurs indicateurs. À titre d'exemple, le sous-indice « Attitude » comporte un pilier compétences des startups, dont la variable individuelle est « le pourcentage de la population âgée de 18 à 64 ans qui estime détenir les compétences nécessaires à la création d'une entreprise » et la variable institutionnelle regroupe le taux brut de scolarisation et une enquête sur la qualité de l'enseignement des sciences à l'école. Les variables peuvent être des indicateurs statistiques, des réponses à des enquêtes ou bien des indices composites.

Le détail des piliers par sous-indice est le suivant :

- ◆ **la culture entrepreneuriale du pays** (sous-indice « Attitude entrepreneuriale ») : perception des opportunités, compétences entrepreneuriales, acceptation du risque, réseau, soutien culturel ;
- ◆ **les caractéristiques des entrepreneurs et de leurs entreprises** (sous-indice « Capacité entrepreneuriale ») : opportunités de croissance, capacité d'absorption technologique, capital humain, concurrence ;
- ◆ **l'ambition de réussite des startups** (sous-indice « Ambition entrepreneuriale ») : innovation de produits, innovation de processus, croissance forte, internationalisation, capital-risque.

Des changements méthodologiques importants ont été introduits en 2016 : le calcul de l'indice a été revu, et neuf variables institutionnelles ont été introduites, ainsi que quatre variables de mesure de l'écosystème entrepreneurial.

BAROMÈTRE DU CAPITAL-RISQUE EN FRANCE

ey

JANVIER 2018



TECH FUNDING TRENDS IN FRANCE

CB Insights

FÉVRIER 2018

*Les startups françaises ont les moyens de financer leurs ambitions.
Les montants levés augmentent d'année en année, et la France est
devenue la deuxième place financière d'Europe pour le financement
des jeunes pousses, leur permettant ainsi d'émerger à l'international.*

Le Baromètre du capital-risque en France, publié deux fois par an par EY, et les Tendances du financement des technologies en France, publiées trimestriellement par CB Insights pour la French Tech, permettent de dresser un portrait du dynamisme du financement des startups en France.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

◆ **Selon EY, les startups françaises ont levé plus de 2,5 Md€ en 2017**, soit 400 millions de plus qu'en 2016, pour un total de 605 opérations sur l'année. C'est une hausse de 16,2% des montants et de 5,4% des opérations par rapport à 2016. Depuis 2014, les levées de fonds ont augmenté de 185% en France. Le montant moyen levé par opération est de 4,2 M€.

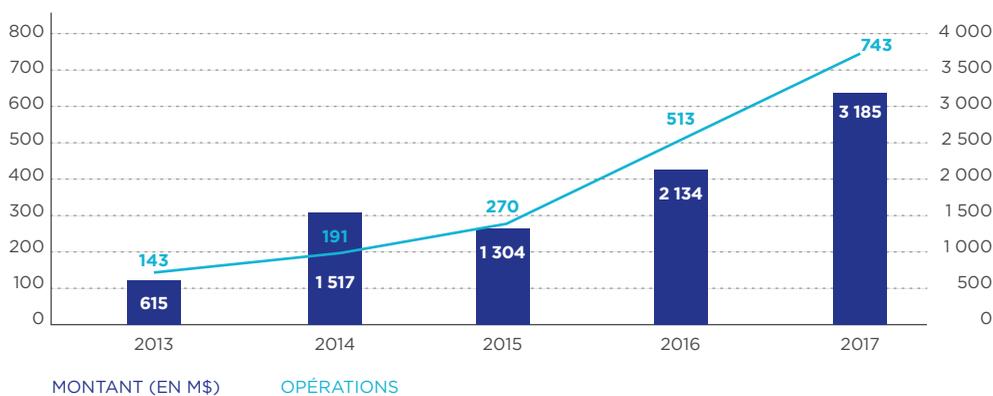
◆ **Ces excellents résultats placent la France à la 2^e place européenne des levées de fonds, tant pour ce qui est du nombre d'opérations de financement que des montants levés** : notre pays représente 18% des montants levés et 15% des opérations recensées en Europe l'année dernière. En comparaison, 40% des montants et 27% des opérations ont été effectués au Royaume-Uni, et 12% des montants et 11% des opérations ont été réalisés en Allemagne.

◆ **D'après CB Insights, dont le champ est plus large, les levées de fonds en France ont atteint 3,2 Md\$ en 2017, pour 743 opérations de financement.** Cela correspond à une hausse de 49% des montants et de 45% des opérations par rapport à 2016. La France arrive 2^e en Europe après le Royaume-Uni en nombre d'opérations de financement, et 3^e après le Royaume-Uni et l'Allemagne pour ce qui est des montants levés. Depuis 2013, 8,8 Md\$ ont été levés par des entreprises françaises, correspondant à 1 860 opérations de financement.

◆ **Internet reste, de loin, le premier secteur d'activité des startups qui lèvent des fonds en France.** Selon EY, le premier secteur est celui du digital (services internet, logiciels, technologie), qui représente 63% des montants levés, suivi des life sciences (15%) et de la fintech (11%). Dans ce dernier secteur, les montants levés ont augmenté de 185% par rapport à 2016.

Pour CB Insights, les quatre premiers secteurs pour lesquels des fonds ont été levés en 2017 sont : internet (466 opérations et 1,56 Md\$), mobile et télécom (125 opérations et 371 M\$), l'électronique (62 opérations et 293 M\$) et les logiciels hors mobiles (45 opérations et 99M\$).

FINANCEMENTS DES ENTREPRISES TECH EN FRANCE (2013-2017)



Source : CB Insights pour La French Tech

Paris reste le premier marché en France

avec 46% des opérations pour CB Insights et 60% pour EY. Elle est suivie par Auvergne-Rhône-Alpes (3,4% pour CB Insights, 8,8% des opérations pour EY), ainsi que la région PACA et la région bordelaise.

D'après EY, les trois quarts des opérations concernent des investissements en phase d'amorçage ou de 1^{er} tour, pour des montants moyens situés sous les 3M€. Le reste des opérations, qui correspond à près de 60% des montants levés, concernant des investissements en 2^e, 3^e tour ou plus.

Les investisseurs les plus actifs en 2017 recensés par CB Insights sont Bpifrance (90 opérations), Kima Ventures (28 opérations) et Partech Ventures. Les accélérateurs/incubateurs les plus présents sur le marché sont Paris&Co, le Hub de Bpifrance et Lafayette Plug and Play.

◆ **Les startups françaises attirent de plus en plus les investisseurs étrangers** : d'après une étude de Chausson Finance publiée par *Les Échos*, des fonds étrangers sont intervenus dans 52 levées de fonds en 2017, contre 32 en 2016, soit une augmentation de 62%. Parmi ces investisseurs, 34% étaient britanniques, 32% américains et 13% allemands.

Les fonds étrangers prennent davantage de risques en France (en 2017, 80% des opérations concernaient des montants inférieurs à 10 M€, contre 60% seulement en 2012-2013) et n'hésitent plus à s'aventurer seuls sur le marché (près de 80% des opérations s'effectuent sans passer par un intermédiaire).

Le trio de tête des fonds de capital-risque étrangers en France est composé des américains Accel Partners et Index Ventures (sept opérations chacun) et du Britannique Piton Capital. Les secteurs privilégiés sont ceux des transports, de l'intelligence artificielle et des fintechs.

OPÉRATIONS 2017

En excluant les opérations de private equity et les prises de participation minoritaires, les plus grosses opérations de 2017 ont été :

- ◆ **Actility**, spécialiste des objets connectés, qui a levé 70 M€ en avril ;
- ◆ **Oodrive**, actif dans le domaine du stockage des données dans le cloud, qui a levé 65 M€ en mars ;
- ◆ **ManoMano**, plateforme de jardinage, qui a levé 60 M€ ;
- ◆ **Vestiaire Collective**, qui permet de vendre en ligne des vêtements d'occasion, avec 58 M€ en janvier ;
- ◆ L'éditeur de logiciels de gestion du risque de crédit **Tinubu Square**, qui a levé 53 M€ en octobre ;

Les plus grosses sorties du marché ont été :

- ◆ **Teads**, racheté par Altice pour 308 M\$ en mars ;
- ◆ **Prodways**, entré en bourse en mai pour une valorisation de 253 M\$;
- ◆ **Zenly**, acheté par Snap pour 311 M€ en juin ;
- ◆ **Balyo**, entré en bourse en juin et valorisé 122 M\$;
- ◆ **Mesdépanneurs.fr**, acheté par Engie en novembre pour 12 M\$.



Chiffres clés

+44 %

DES MONTANTS LEVÉS

sur les plateformes
de crowdfunding
entre 2016 et 2017
(234 → 336 M-€)

Source : KPMG /
Financement participatif France

+50 %

DES MONTANTS LEVÉS

par la finance participative
en France en 2017 (629 → 940 M-€)

(dont 36% de financement participatif,
23% de fonds de prêts aux entreprises
en ligne, 25% de prêts à la consommation
en ligne, 16% de cagnottes en ligne)

Source : KPMG /
Financement participatif France

1^{er}

PAYS EUROPÉEN

pour le nombre
de levées de fonds
en 2017

679 contre
629 au Royaume-Uni

Source : Dealroom

2^e

PAYS EUROPÉEN

pour le financement
de la deeptech en 2017

509 M\$ contre
1 801 M\$ au Royaume-Uni
et 400 M\$ en Allemagne

Source : Dealroom

Les plus grosses levées de fonds en France en 2017

ACTILITY (70 M€) : en avril, ce spécialiste des objets connectés fondé en 2010 a bouclé sa quatrième levée de fonds et fait entrer à son capital des investisseurs tels que Creadev, Idinvest Partners ou l'industriel Bosch, ainsi que le fonds Ecotechnologies, géré par Bpifrance. L'entreprise est en pleine extension, notamment sur le déploiement de réseaux bas débit de longue portée. En plus de la France, Actility est présent dans une dizaine de pays.

OODRIVE (65 M€) : Oodrive, groupe français spécialisé dans le stockage de données sensibles dans les services cloud, a levé en mars 65 M€ auprès de trois fonds d'investissement français. L'entreprise, qui compte plus de 350 salariés en France, Espagne, Belgique, Allemagne, Suisse, Chine et Brésil, entend utiliser cet argent pour racheter les participations à son capital de deux fonds d'investissement anglo-saxons, nourrir sa croissance organique, tout particulièrement en Allemagne, et réaliser des acquisitions.

MANOMANO (60 M€) : créée en 2013, la plateforme de bricolage et de jardinage qui référence plus d'un million de produits a levé 60 M€ en septembre

auprès de General Atlantic, Piton Capital, Partech Ventures et Bpifrance, après avoir déjà levé 13 M€ en 2016. Leader du marché français et présent dans cinq autres pays en Europe, ManoMano compte 1,9 million de clients et a pour ambition de doubler sa croissance en 2018 et de recruter 200 personnes à Paris.

VESTIAIRE COLLECTIVE (58 M€) : en janvier, ce spécialiste de vente en ligne de vêtements et d'accessoires de luxe d'occasion a levé 58 M€ auprès de fonds français et britannique, afin notamment de créer un nouveau centre logistique en France et de renforcer sa présence aux États-Unis, où il est implanté depuis 2015. À cette occasion, le fonds britannique Vitruvian Partners a réalisé sa première opération en France. Depuis sa création fin 2009 à Paris, le site a levé en trois fois un total de 116 M€. Avec plus de 8 millions de membres dans plus de 50 pays, Vestiaire Collective réalise près des deux tiers de ses transactions à l'étranger. Ses 230 employés sont répartis entre Paris, New York, Londres, Berlin et Milan, et l'entreprise a pour ambition de devenir en 2018 le leader mondial du marché de la mode d'occasion.





TINUBU SQUARE (53 M€) : éditeur de logiciels spécialisés dans la gestion du risque de crédit commercial, Tinubu Square a levé 53 M€ en octobre auprès de Bpifrance et du fonds américain Long Arc Capital. Créé en 2000, Tinubu Square compte 120 salariés, dispose de bureaux à Paris, Londres, New York, Montréal et Singapour, et réalise 90% de son activité à l'étranger. L'entreprise compte multiplier sa taille par trois et doubler son nombre de salariés dans les cinq ans. Les fonds levés devraient servir à accroître ses investissements en R&D pour adresser de nouveaux marchés, notamment avec la création en Amérique du Nord d'un Lab dédié à l'innovation.

BLADE (51 M€) : fondé en 2015, Blade commercialise le Shadow, un ordinateur dématérialisé qui peut s'utiliser sur n'importe quel appareil grâce à une connexion internet. La levée de fonds de juin 2017 auprès de business angels fait suite à deux autres tours de table fin 2015 et en 2016, de 3 et de 10 M€. Elle doit servir à se développer à l'international (un bureau a été ouvert fin 2017 à Palo Alto, en Californie, et l'entreprise souhaite se développer en Allemagne et au Royaume-Uni), réduire les délais des commandes et maintenir son avancée technologique. Le bureau de Paris compte 75 employés.



MÉTHODO

CB Insights prend en compte les prises de participation, les refinancements de dette et les autres opérations de financement (tels que les recapitalisations) des entreprises dont les sièges sont basés en France.

Le Baromètre EY du capital-risque recense les opérations de financement en fonds propres des entreprises en phase de création ou durant les premières années d'existence, en date d'opération du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 et publiées avant le 4 janvier 2018. Les données françaises sont basées sur les données Dow Jones VentureSource, CFNEWS, Capital Finance et CB Insights. Les données européennes sont basées sur celles de CB Insights. Seules sont prises en compte les opérations dont le montant a fait l'objet d'une communication publique.

WORLD DIGITAL COMPETITIVENESS RANKING

*International Institute
for Management Development (IMD)*

MAI 2017

Pour la première fois en 2017, l'IMD a publié parallèlement à ses classements traditionnels que sont le World Competitiveness Ranking et le World Talent Report, un classement visant à mesurer la capacité des pays à s'adapter et à tirer le meilleur parti des transformations numériques et de leur impact sur les pratiques gouvernementales, les modèles économiques et la société en général.

Le World Digital Competitiveness Ranking intègre 63 pays et met l'accent sur l'importance de l'éducation et de la formation dans l'émergence d'entreprises innovantes.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

◆ La première place du classement est occupée par Singapour, suivi de la Suède, des États-Unis, de la Finlande et du Danemark. L'IMD souligne la force des

règles régissant l'entrée de talents étrangers à Singapour et en Suède, et l'historique de support gouvernemental aux innovations technologiques aux États-Unis.

Le Royaume-Uni est classé 11^e et l'Allemagne 17^e.

◆ **La France est au 25^e rang de ce classement de la compétitivité numérique.** Elle occupe la 14^e place européenne, et la 9^e place mondiale parmi les pays de plus de 20 millions d'habitants.

« La France et l'Europe disposent d'ingénieurs excellents en intelligence artificielle et en informatique. Les entreprises qui réussissent le mieux semblent être celles qui combinent ces forces avec celles d'autres écosystèmes clés, comme Shenzhen pour les prototypes et la production, et les États-Unis pour le financement et la commercialisation. »

Benjamin Joffe
Associé, SOSV / HAX

TOP 10 DU CLASSEMENT PAR PILIER

	TOTAL	CONNAISSANCES	ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE	ANTICIPATION
1	SINGAPOUR	SINGAPOUR	SINGAPOUR	DANEMARK
2	SUÈDE	SUÈDE	NORVÈGE	ÉTATS-UNIS
3	ÉTATS-UNIS	CANADA	HONG KONG	PAYS-BAS
4	FINLANDE	SUISSE	FINLANDE	FINLANDE
5	DANEMARK	ÉTATS-UNIS	SUÈDE	SUÈDE
6	PAYS-BAS	HONG KONG	ÉTATS-UNIS	SINGAPOUR
7	HONG KONG	ISRAËL	TAIWAN	EAU
8	SUISSE	DANEMARK	SUISSE	CANADA
9	CANADA	FINLANDE	PAYS-BAS	ROYAUME-UNI
10	NORVÈGE	ROYAUME-UNI	DANEMARK	IRLANDE

PAYS	RANG 2017	CONNAISSANCES	ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE	ANTICIPATION
FRANCE	25	19	22	28
ALLEMAGNE	17	13	21	18
ROYAUME-UNI	11	10	16	9
ÉTATS-UNIS	3	5	6	2

LES ATOUS DE LA FRANCE

◆ **La France est classée 19^e dans le pilier « Connaissances »,** et 10^e dans le sous-pilier concentration scientifique. C'est mieux que le Royaume-Uni et l'Allemagne, qui sont respectivement 11^e et 15^e dans ce sous-pilier. Plus particulièrement, elle est classée 3^e pour l'indicateur portant sur l'emploi dans les sciences et techniques, et 14^e en matière de dépenses en R&D et de productivité de la R&D en termes de publications. Dans le sous-pilier talents, la France est 15^e pour ce qui est de la gestion des villes et 17^e pour les flux d'étudiants étrangers. Dans le sous-pilier formation et enseignement, le moment total des dépenses publiques dans l'éducation lui permet de se classer 16^e.

◆ **Le cadre réglementaire français, dans le pilier « Environnement technologique », est favorable au développement du numérique (15^e).** Ainsi, la France est 12^e pour la protection des droits de propriété industrielle, 17^e pour le respect des contrats et 19^e pour la facilité à fonder une entreprise. En matière de cadre technique, elle est classée 6^e pour ce qui est des exportations de produits à haute technologie et 18^e pour les technologies de la communication.

◆ Dans le pilier « Anticipation », la France est bien classée pour ce qui est de l'e-participation (12^e) et de l'e-gouvernement (10^e), ainsi que pour l'innovation des entreprises (10^e).

POINTS DE VIGILANCE

◆ C'est dans le pilier « Anticipation » que certaines faiblesses de la France sont les plus visibles, particulièrement en ce qui concerne l'agilité commerciale, pour laquelle la France est classée 44^e. Les entreprises françaises sont peu agiles (60^e), pourraient mieux saisir les opportunités existantes (59^e) et utiliser davantage le big data (49^e). Enfin, il reste d'importantes marges d'amélioration pour ce qui est de l'attitude des Français vis-à-vis de la mondialisation (62^e).



Chiffres clés

PARIS
2^e VILLE D'EUROPE
pour les développeurs
informatiques professionnels

(181 659 derrière Londres 303 594
et devant Moscou 144 488
+35% par rapport à 2016)

Source : Stack Overflow pour Atomico

3

ÉCOLES FRANÇAISES
DANS LE TOP 10
des fournisseurs de créateurs
d'entreprises en Europe

HEC (2^e), Insead (4^e), ESCP (6^e)

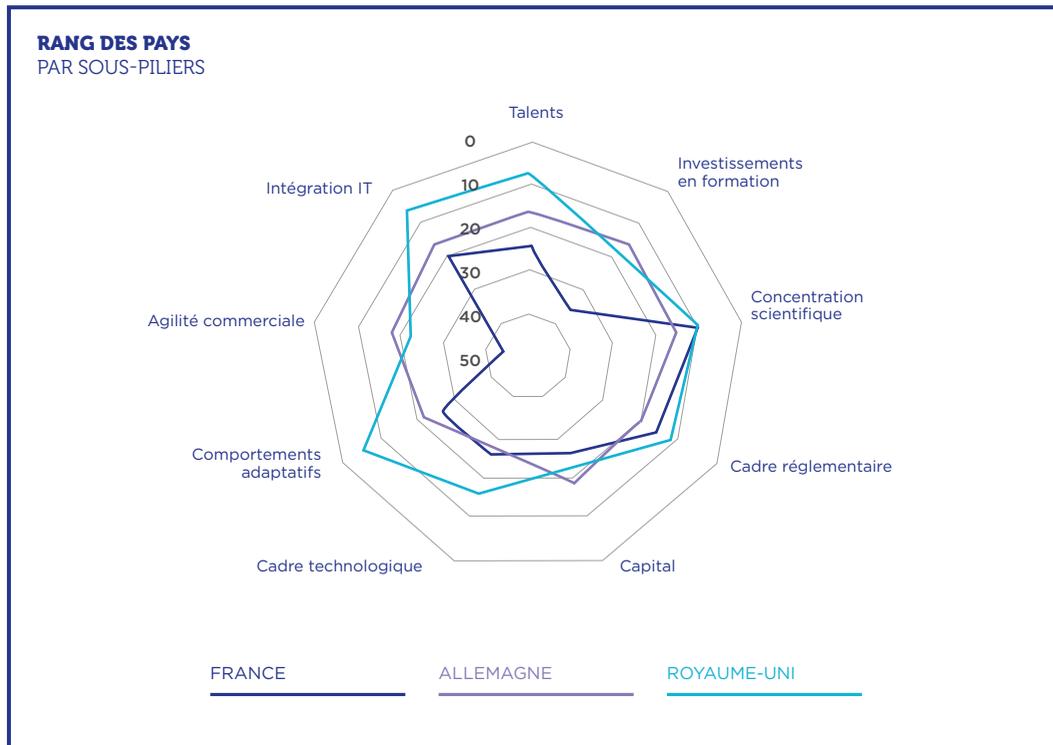
Source : Financial Times

PARIS
2^e DESTINATION EUROPÉENNE
DES TRAVAILLEURS
INTERNATIONAUX
dans la tech en 2017,
après Londres

Source : LinkedIn

PARIS
2^e HUB DE TALENTS
dans l'intelligence
artificielle en Europe

Source : LinkedIn



➤ MÉTHODO

Le Digital Competitiveness Ranking repose sur 50 indicateurs, dont un tiers correspond à de nouvelles variables. Ces indicateurs sont regroupés en trois piliers et neuf sous-piliers :

- ◆ **le pilier « Connaissances »**, qui mesure la capacité d'un pays à comprendre et apprendre de nouvelles technologies : talents, investissements dans la formation et l'éducation, concentration scientifique ;
- ◆ **le pilier « Environnement technologique »**, qui mesure la capacité des pays à développer des innovations numériques : cadre réglementaire, capital, cadre technologique ;
- ◆ **le pilier « Anticipation »**, qui mesure le degré de préparation des pays : comportements adaptatifs, agilité commerciale, intégration IT.

Sur les 50 indicateurs, six sont issus d'une enquête d'opinion effectuée auprès de plus de 6 000 investisseurs internationaux. L'indice a été calculé rétrospectivement sur la période 2013-2017.



– 2 –

Définitions

*et commentaires
méthodologiques*

DÉFINITIONS & COMMENTAIRES MÉTHODOLOGIQUES

Les rapports étudiés apportent un éclairage sur la capacité des économies à créer un environnement propice à l'émergence et au développement des entrepreneurs et des startups. Les approches proposées sont complémentaires et permettent d'appréhender l'évolution des écosystèmes année après année. Cependant, les méthodologies et le choix des indicateurs retenus présentent des limites.

L'UNIVERS DES STARTUPS : UN ÉCOSYSTÈME AUX MULTIPLES FACETTES

L'univers des startups fait écho à un vaste ensemble de jeunes entreprises, technologiques pour certaines, innovantes pour d'autres. Il évoque également la prise de risque, la création d'entreprise, l'accès au financement et rejoint en ce point ce qui est souvent désigné comme « l'écosystème entrepreneurial ».

Selon les rapports, les définitions retenues par les auteurs diffèrent, avec le risque que des termes identiques soient utilisés pour recouvrir des réalités différentes.

- ◆ **Le périmètre du financement des startups diffère entre CB Insights et EY.** CB Insights prend en compte les prises de participation dans le capital des entreprises, la création de dette et d'autres types de transaction (y compris les recapitalisations) des entreprises ayant leur siège en France. EY retient une définition plus restrictive, ne prenant notamment pas en compte les recapitalisations. Ainsi, la plus grosse levée de fonds en 2017, de plus de 130 M\$ par Data4 group, recensée par CB Insights, n'a pas été comptabilisée par EY.
- ◆ **La notion de startup ou d'entreprise technologique diffère également en fonction des approches retenues :**
 - Ainsi, le tableau de bord européen de l'innovation (TBEI), tout comme l'indice relatif à l'économie et à la société numériques, ont recours à des indicateurs portant sur les PME de 10 à 249 salariés pour mesurer l'innovation des entreprises ainsi que leur utilisation des technologies numériques. Le TBEI utilise également la notion d'activités intensives en connaissance et d'entreprises à forte croissance au sein des 50 industries les plus innovantes.
 - Pour le Global Entrepreneurship Index, un entrepreneur est « une personne qui perçoit un potentiel d'innovation et a les compétences pour l'introduire sur le marché »,

ce qui exclut la plupart des petites entreprises. Ce classement cherche à évaluer, non pas la quantité des créations d'entreprises, mais leur qualité.

- Le Digital Competitiveness Yearbook examine lui les « entreprises innovantes » telles que retenues par l'Unesco dans son questionnaire sur les statistiques d'innovation (entreprises de 50 à 250 employés qui mettent en œuvre des innovations).

◆ **L'environnement entrepreneurial ne fait pas non plus l'objet d'une définition consensuelle.**

Ainsi, le Global Entrepreneurship Development Institute (GEDI) a opté pour une définition multidimensionnelle de l'entrepreneuriat. Les auteurs proposent une approche holistique du concept d'entrepreneur et définissent l'écosystème entrepreneurial comme l'interaction de trois composantes : l'attitude entrepreneuriale de la population d'un pays, l'activité des startups et leurs perspectives de croissance, l'aspiration des entrepreneurs (reflet de la qualité des startups, mesurée notamment par le degré d'innovation et de sophistication des produits et processus).

Par ailleurs, les questions relatives aux startups, à l'innovation, à l'intégration du numérique ou encore à l'économie digitale font souvent l'objet de débats communs.

Mais les économies « digitalisées » sont-elles réellement plus propices au développement des startups ? Le GEDI a cherché à répondre à cette question en calculant un indice de corrélation entre le Global Entrepreneurship Index et le Digital Evolution Index de la Tufts Fletcher School. Les auteurs trouvent une corrélation positive entre les deux indices, suggérant que les économies les plus avancées dans la transformation numérique ont également tendance à avoir des écosystèmes entrepreneuriaux plus développés. Pour cette raison, et dans le souci de proposer une approche complète de l'environnement entrepreneurial des économies, nous avons intégré le World Digital Competitiveness Ranking de l'IMD aux côtés de classements plus spécifiques sur l'univers des startups et des entrepreneurs.

LES INDICES COMPOSITES DOIVENT ÊTRE INTERPRÉTÉS AVEC PRUDENCE

L'AGRÉGATION ET LA PONDÉRATION DES VARIABLES DEMEURENT SOUVENT ARBITRAIRES

Toute analyse visant à restreindre l'écosystème entrepreneurial des pays à un unique indicateur, tel que le nombre de licornes, est fortement réductrice. Pour cette raison, les classements s'appuient le plus souvent sur des indices composites calculés à partir de plusieurs indicateurs. Dans le cas du Global Entrepreneurship Index, certaines des variables sur lesquelles repose l'indice sont elles-mêmes des indices composites. De plus, certains piliers regroupent des sous-variables qui ont parfois peu en commun et dont l'interprétation est malaisée : ainsi, le pilier réseau regroupe un sondage (le fait que la population connaisse personnellement des entrepreneurs), une statistique (le taux d'urbanisation) et un pilier du Global Competitiveness Report du WEF (pilier infrastructures).

Par ailleurs, la sélection des variables et le poids associé à celles-ci dépendent du point de vue des auteurs. Le plus souvent, l'indice synthétique est calculé comme la moyenne simple de sous-indices après normalisation des indicateurs. Mais des critères tels que la fiscalité, le taux de croissance ou l'attitude face à la mondialisation impactent-ils de la même façon l'écosystème entrepreneurial ?

L'OBJECTIVITÉ DE CERTAINS CLASSEMENTS PÂTIT DU RECOURS AUX ENQUÊTES D'OPINION

Une majorité des classements recourt à des études de perception auprès de dirigeants d'entreprise afin de pallier le manque de données quantitatives sur certaines dimensions de l'entrepreneuriat, telles que la culture ou la perception des opportunités. Le poids prépondérant des enquêtes d'opinion sur l'estimation des indices doit amener le lecteur à interpréter les résultats avec prudence.

Cette méthode fragilise l'objectivité des classements et pénalise souvent la France, perçue comme excessivement administrée et rétive à la mondialisation.

Souvent, les mauvais classements de la France résultant de l'enquête d'opinion contrastent avec la réalité économique.

Le biais des enquêtes d'opinion peut facilement être mis en évidence. Ainsi, dans le Global Entrepreneurship Index, certains indices de perception utilisés pour évaluer la culture entrepreneuriale en France présentent des valeurs particulièrement faibles (perception des opportunités, goût pour le risque), alors que la France est le 1^{er} pays européen avec plus de 591 000 entreprises créées en 2017.

DES CLASSEMENTS SENSIBLES AU CHOIX DES INDICATEURS ET DES SOURCES UTILISÉS PAR LES AUTEURS

La performance d'une économie dans un classement peut faire l'objet de deux lectures complémentaires : d'une part au regard de son rang relativement aux autres économies, d'autre part au regard de l'étude de ses points forts et de ses faiblesses par indicateur.

La différence entre les performances de la France et son rang s'explique par les résultats encore meilleurs des autres pays dans ces domaines et par les très faibles écarts qui existent entre les économies. Par conséquent, le classement ne reflète pas systématiquement l'efficacité du système français.

Enfin, l'approche des classements en fonction des indicateurs retenus peut être très différente.

Ainsi, alors que le rapport de la Commission européenne relatif à l'économie et à la société numériques souligne la faible connectivité et le faible taux d'utilisation des services internet, selon les données d'Eurostat, 99 % des entreprises ont un accès haut débit (96 % pour la moyenne européenne) et 51 % des entreprises ont effectué un achat en ligne (45 % pour la moyenne de l'UE).



— 3 —

Un écosystème

*au service
de l'innovation,
de l'entrepreneuriat
et des startups*

UN ÉCOSYSTÈME AU SERVICE DE L'INNOVATION, DE L'ENTREPRENEURIAT ET DES STARTUPS

Ces dernières années, le gouvernement français a lancé un grand mouvement de mobilisation collective pour la croissance des startups et du numérique afin de faire de la France une puissance innovante, compétitive et attractive.

MESURES ET INITIATIVES GOUVERNEMENTALES

De nombreuses initiatives ont été lancées pour renforcer et promouvoir l'écosystème français, ainsi que pour coordonner les efforts d'innovation entre le gouvernement, les services publics, le secteur privé, les universités et les incubateurs. Les réformes et initiatives se multiplient en ce sens.

LA FRENCH TECH, UN ÉCOSYSTÈME DE STARTUPS VIBRANT

Depuis sa création en 2013, la French Tech continue de se structurer sur le plan national et à gagner en visibilité sur le plan international. Après une mobilisation nationale au travers de la labellisation de treize métropoles « French Tech » entre 2014 et 2015 et la mise en place de neuf réseaux thématiques en 2017, la French Tech poursuit sa conquête de l'international. La promotion internationale de la French Tech s'appuie notamment sur :

- ◆ la plateforme Attractivité internationale de la French Tech, équipe dédiée au rayonnement international et à l'attractivité de l'écosystème français des startups ;
- ◆ le réseau French Tech Hub, réseau de capitales et mégapoles internationales labellisées « French Tech », qui mobilisent l'écosystème entrepreneurial français à l'international afin d'accélérer le développement des startups françaises souhaitant s'y implanter et de promouvoir l'attractivité de la France auprès des entrepreneurs et investisseurs locaux. Depuis 2015, ce sont 22 écosystèmes¹ qui ont été labellisés, comme Berlin, Israël, New York, San Francisco, Tokyo, etc..
- ◆ le French Tech Ticket, dispositif visant à accueillir entrepreneurs et talents étrangers, qui souhaitent venir créer et développer leur projet de startup en France ;
- ◆ le French Tech Visa, initiative de la French Tech qui propose depuis 2017 une procédure simplifiée et accélérée d'obtention d'un titre de séjour français pour les talents internationaux souhaitant venir travailler ou s'implanter en France.

FRENCH TECH TICKET : LA FRANCE, TERRE D'ACCUEIL POUR LES TALENTS ÉTRANGERS

L'écosystème français est un lieu privilégié pour l'accueil des talents internationaux. Depuis 2015, la French Tech s'efforce de contribuer à l'internationalisation de son écosystème via – entre autres – le French Tech Ticket. Cette initiative vise à accueillir entrepreneurs et talents étrangers qui souhaitent créer et développer leur projet de startup en France, et leur offrir une gamme sur-mesure d'avantages et de bénéfices en vue de leur implantation.

La première édition du programme, en 2016, a accueilli 23 projets lauréats (soit 50 entrepreneurs) en Île-de-France. Face à l'engouement suscité par le French Tech Ticket, la seconde édition, en 2017, a été étendue à l'ensemble des métropoles French Tech, et a accueilli 70 projets internationaux, soit 160 entrepreneurs, au sein des 41 incubateurs partenaires du programme.

Principaux chiffres clés du French Tech Ticket saison 2 :

- ◆ **près de 3 000 candidatures, venant de 115 pays ;**
- ◆ **1 220 projets évalués ;**
- ◆ **70 projets lauréats, soit 160 entrepreneurs, et 43 secteurs d'activité différents.**
- ◆ **À noter qu'à la fin de la saison 2 du French Tech Ticket :**
 - 20 équipes lauréates avaient enregistré leur structure en France, et 35 autres étaient en cours de création ;
 - 20 équipes lauréates avaient levé des fonds, soit 8,8 millions d'euros levés pendant l'année 2017 ; 34 autres levées de fonds étaient attendues pour un montant total espéré de plus de 10 millions d'euros ;
 - 26 projets lauréats avaient recruté au moins une personne au cours du programme ;
 - 30 avaient signé des partenariats significatifs avec des grands comptes et 24 autres partenariats étaient en passe d'être signés.

¹ Abidjan, Barcelone, Berlin, Cape Town, Dubaï, Hong Kong, Israël, Londres, Los Angeles, Milan, Montréal, Moscou, New York, Pékin, San Francisco, Sao Paulo, Séoul, Shanghai, Shenzhen, Taïwan, Tokyo, Vietnam. Une nouvelle vague de labellisation devrait avoir lieu en 2018.

LES INVESTISSEMENTS D'AVENIR : ENCOURAGER L'INNOVATION POUR BOOSTER LA COMPÉTITIVITÉ FRANÇAISE

Le Programme d'investissements d'avenir (PIA), lancé en 2010 sous le nom de « Grand emprunt » et piloté par le Commissariat général à l'investissement, a pour objectif d'accroître la compétitivité française en encourageant l'innovation. Dans un premier temps, un budget de 47 milliards d'euros a été mis en place pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, avec un principe de cofinancement pour chaque projet. L'enveloppe dédiée aux investissements d'avenir a été mobilisée en deux temps :

◆ **en 2010 (PIA 1)**, 35 milliards d'euros ont été dédiés à une première vague d'investissements destinés à l'enseignement supérieur et à la recherche, aux filières industrielles, aux PME, au développement durable et au numérique ;

◆ **en 2014 (PIA 2)**, le PIA a été renforcé et s'est vu allouer une enveloppe complémentaire de 12 milliards d'euros dans le but de financer de nouvelles initiatives d'excellence, de nouveaux « instruments de recherche de haut niveau » et la recherche dans « les technologies clés » ;

En septembre 2015, le gouvernement a annoncé pour 2017 un PIA 3, doté de 10 milliards d'euros, qui financera une troisième série d'investissements innovants ;

En septembre 2017 a été présenté le Grand Plan d'investissements, doté de 57 milliards d'euros sur cinq ans. Il doit accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeur de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique. À cette occasion, le Commissariat général à l'investissement est devenu le Secrétariat général pour l'investissement.

ACCÉLÉRATION DES MESURES POUR UNE SOCIÉTÉ DU NUMÉRIQUE

Lancé par le gouvernement en 2012, le programme Transition numérique aide les TPE et les PME à s'approprier

les nouveaux usages numériques et à intégrer ces technologies pour améliorer leur compétitivité. Les entrepreneurs peuvent s'appuyer sur plusieurs centaines de conseillers au numérique du secteur public répartis sur tout le territoire, auxquels s'ajoutent des consultants du secteur privé. Ces conseillers alimentent les TPE et les PME en informations, documentations et formations sur les bonnes pratiques digitales.

Pour aller plus loin, la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique, cocrée avec les internautes, vise à saisir pleinement les opportunités économiques offertes par l'ère digitale. Elle porte notamment sur la portabilité des données, le droit à l'oubli, l'ouverture des données publiques (open data), la confidentialité des correspondances privées, la vérification des avis en ligne et le sport électronique.

À l'échelle locale, les municipalités s'engagent également pour l'intégration du numérique. À titre d'exemple, dans une démarche qui vise à la co-construction de la Ville de Paris avec les citoyens, les rencontres Paris Open Innovation rassemblent les innovateurs autour de thématiques diverses : open data, ville intelligente et durable, smart city, économie circulaire, végétalisation, nouveaux commerces de proximité, participations citoyennes, services numériques, etc. Paris Data, le site open data de la Ville de Paris, met gratuitement à disposition du public l'ensemble des données publiées par les services de la Ville, dans le but de permettre aux développeurs d'analyser ces informations, d'améliorer certains services ou d'en proposer de nouveaux. Du côté des infrastructures, le gouvernement a lancé depuis 2013 le plan France très haut débit, en se fixant pour objectif que l'intégralité de nos territoires soient couverts en très haut débit d'ici à 2022. L'objectif intermédiaire était d'atteindre une couverture de 50% du territoire d'ici à 2017. Cet objectif a été atteint avec une année d'avance, fin 2016. Les opérateurs privés et les collectivités territoriales vont investir 20 milliards d'euros en dix ans, notamment pour le déploiement de la fibre optique.

UN DISPOSITIF FISCAL ADAPTÉ AUX ENTREPRISES INNOVANTES

Grâce au dispositif du crédit d'impôt recherche (CIR), la France offre le traitement fiscal de la R&D le plus avantageux d'Europe. Créé en 2004, le statut de jeunes entreprises innovantes (JEI) soutient la création d'entreprise innovantes grâce à un statut particulier leur permettant de bénéficier d'allègements sociaux et fiscaux (exonération d'impôt sur les bénéfices et les plus-values, exonération totale de certaines cotisations sociales patronales, etc.). Le statut de JEI a été étendu aux jeunes entreprises universitaires (JEU) afin d'encourager la création d'entreprise par les étudiants et les personnes impliquées dans les travaux de recherche (enseignants chercheurs).

UN CADRE JURIDIQUE QUI FAVORISE L'ESSOR DES PLATEFORMES DE CROWDFUNDING

La France est le 1^{er} pays en Europe continentale à adopter un cadre juridique pour le crowdfunding en 2014. La loi française permet aux porteurs de projets de recueillir jusqu'à 1 million d'euros de prêt sur une plateforme de crowdfunding contre 300 000 euros avant la réforme. Il existe deux statuts : celui d'intermédiaire en financement participatif (IFP) pour les plateformes reposant sur le modèle du prêt et celui de conseiller en investissements participatifs (CIP) pour les plateformes reposant sur le modèle de l'investissement en fonds propres. Les plateformes de dons bénéficient quant à elles d'un assouplissement de la réglementation applicable aux établissements de paiement et peuvent user du statut d'IFP. En 2017, le financement participatif atteint 336 milliards d'euros, en hausse de 44 % par rapport à 2016.

« Wonder Léon : Join the best European Innovative companies »

Initié en 2015 par des startups et scaleups emblématiques de l'écosystème entrepreneurial français (BlaBlaCar, Captain Train devenu depuis Trainline, Chauffeur Privé, Dataiku, Drivy, iAdvize, LaFourchette, Showroomprive.com et Sigfox), Reviens Léon était un programme d'attractivité internationale et de recrutement pour l'écosystème français, dont l'objectif est de valoriser l'expérience internationale et de favoriser la circulation des compétences.

Après avoir axé son positionnement sur le recrutement de talents français expatriés, le programme s'est ouvert en 2017 aux talents internationaux et a changé son nom pour devenir Wonder Léon. L'objectif est d'attirer

les talents vers les entreprises françaises mais aussi européennes, car l'expérience internationale est précieuse pour aider à faire grandir ces jeunes entreprises en plein déploiement international. Le programme se concentre sur deux actions principales :

- ◆ centraliser les offres d'emploi Léon sur un même site web ;
- ◆ accompagner le retour de Léon en France et en Europe dans ses démarches administratives et fiscales, l'organisation de son déménagement, la recherche de logement et d'écoles, etc. Une fois recruté par une startup du programme, ce Léon pourra être mis en relation avec des experts publics et privés, en fonction de ses besoins.

LES ACTEURS PUBLICS

Des nombreux acteurs publics soutiennent la croissance des startups : le ministère de l'Économie et des Finances (direction générale des Entreprises, direction générale du Trésor), le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (direction des Entreprises et de l'Économie internationale), le Secrétariat général pour l'investissement (anciennement Commissariat général à l'investissement), la Caisse des dépôts, Bpifrance ou Business France. Leur rôle :

- ◆ coordonner sous la bannière French Tech leurs actions en faveur de la croissance des startups françaises ;
- ◆ faire émerger et détecter des projets ;
- ◆ accompagner les entrepreneurs dans la construction de leur projet innovant.

BPIFRANCE, LA BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT

La Banque publique d'investissement joue un rôle clé dans le soutien aux startups innovantes et intervient dans chacune des étapes de leur développement.

Parmi les principales aides au financement proposées par Bpifrance pour les jeunes pousses :

- ◆ **i-LAB** : le concours national d'aide à la création d'entreprise de technologies innovantes, organisé chaque année par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en partenariat avec Bpifrance Financement, récompense 60 à 150 lauréats par an ;
- ◆ **bourse French Tech** : destinées aux entrepreneurs accompagnés par des accélérateurs et aux jeunes pousses de moins d'un an, tous secteurs d'activité confondus, les subventions peuvent couvrir jusqu'à 70 % des dépenses éligibles dans la limite de 30 000 euros (frais d'accompagnement ou d'études, formations, frais propres des porteurs de projets, frais de personnel, etc.) ;
- ◆ **prêt d'amorçage** : lancé en 2005, il vise les entreprises de moins de cinq ans, en amont d'une levée de fonds. Le prêt bonifié, sans garantie ni caution, oscille entre 50 000

et 100 000 euros, apportés par Bpifrance, et peut aller jusqu'à 300 000 euros en cas d'engagement en garantie de la Région ;

- ◆ **prêt d'amorçage investissement** : une fois les investisseurs trouvés, Bpifrance propose, simultanément à la levée de fonds, un nouveau financement sous forme de prêt bonifié sans garantie ni caution. Bpifrance peut apporter entre 100 000 et 500 000 euros par intervention. À titre exceptionnel, le montant peut aller jusqu'à 1 million d'euros ;

- ◆ **avance innovation** : l'aide pour le développement de l'innovation (ADI) intervient plus tard, pour soutenir les entreprises dont les effectifs sont inférieurs à 2 000 personnes dans le développement et la réalisation d'une innovation, et ce, avant son lancement industriel et commercial. Bpifrance participe sous la forme d'un prêt à taux zéro ou d'une avance, remboursable en cas de succès. Le taux d'aide peut couvrir de 25 à 65 % de l'assiette des dépenses retenues.

Bpifrance, c'est aussi des programmes d'accélération :

- ◆ **Bpifrance Le Hub** accueille des startups venues de toute la France dans ses locaux parisiens sur un espace de 1 000 m². Les sociétés de Bpifrance Le Hub bénéficient d'un hébergement et d'un accompagnement sur mesure pendant six à dix-huit mois (mise en relation avec des clients grands groupes et ETI, accompagnement sur la stratégie de financement, relation suivie avec un investisseur et un financeur Bpifrance, conseils personnalisés pour préparer une levée de fonds, mise à la disposition d'un réseau de partenaires, etc.) ;
- ◆ **Bpifrance Le Lab** est un laboratoire d'idées lancé en mars 2014 pour faire le pont entre le monde de la recherche et celui de l'entreprise. Il participe à l'amélioration des pratiques de financement et d'accompagnement de Bpifrance, stimule la réflexion stratégique des dirigeants et favorise la croissance de leur entreprise ;
- ◆ **Bpifrance Université** met en ligne des formations courtes et ciblées conçues par des experts sur des thématiques d'une grande diversité (stratégie, finance, international, innovation, juridique, etc.) ;
- ◆ **Bpifrance Excellence** est le réseau des entreprises de croissance soutenues

par Bpifrance. L'objectif de ce réseau est de permettre la mise en relation des entreprises afin de les aider à doper ensemble leur business.

BUSINESS FRANCE, L'AGENCE AU SERVICE DE L'INTERNATIONALISATION DES STARTUPS

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France.

En tant que membre fondateur de la French Tech, Business France s'investit pleinement dans le soutien et l'accompagnement des startups françaises à l'international, via une stratégie plus globale de promotion de la France, de ses territoires, entreprises et talents. L'agence propose un programme d'accompagnement à l'international spécifiquement dédié aux startups et aux entrepreneurs. Elle a bâti une offre en trois phases pour projeter les jeunes pousses sur les marchés en fonction de leur maturité :

◆ **pour les startups les plus *early stage*** en quête de notoriété et en recherche de clients, partenaires et autres investisseurs, Business France organise des pavillons French Tech sur les principaux salons techs internationaux (CES, SXSW, IFA, Web Summit, Slush, etc.) ;

◆ **pour celles qui souhaitent valider la pertinence d'un marché** en vue d'un développement commercial à moyen terme, l'agence a conçu des programmes d'immersion de deux semaines dans les principaux écosystèmes étrangers (French Tech Tour Amérique du Nord, Chine, Russie, Inde, Japon/Corée) ;

◆ **pour les startups les plus matures**, Business France a mis au point, en partenariat avec Bpifrance, Impact (anciennement Ubi I/O), un programme d'accélération très ambitieux pour permettre aux startups de s'implanter sur les deux premiers marchés de la tech mondiale : les États-Unis et la Chine. Ces programmes immergent pendant plusieurs semaines les startups issues d'une sélection très stricte dans les écosystèmes de San Francisco et de New York ainsi que de Pékin, Shanghai, Shenzhen et Hong Kong.

En partenariat avec Bpifrance, Business France emmène chaque année des startups françaises dans la Silicon Valley grâce au programme d'accélération Impact.

Ce programme est un condensé de dix semaines de *business development*, de coaching et de *networking* proposé aux entreprises françaises ayant un projet d'implantation à court terme sur le marché américain. L'objectif d'Impact est de permettre aux startups françaises sélectionnées pour leur potentiel innovant de développer des liens privilégiés et durables avec la référence mondiale des NTIC.

Dans le même esprit, un programme équivalent a été développé pour le marché chinois : Impact China. Le programme propose une immersion adaptée aux spécificités du marché chinois. L'un des principaux enjeux pour les entreprises de la French Tech qui visent la Chine est d'abord de valider l'intérêt de leur offre sur le marché et surtout de prendre la mesure du pays de tous les superlatifs. Dans cette optique, Impact China est un programme conçu en deux phases, afin de permettre aux entreprises sélectionnées d'approcher le marché chinois en fonction de leur degré de maturité :

◆ **dix jours d'immersion** : l'objectif de cette première étape est de confronter les entreprises à l'environnement high-tech chinois pour en comprendre les spécificités et en maîtriser les codes ;

◆ **quatre semaines d'accélération** : cette seconde étape doit permettre aux entreprises les plus matures d'approfondir les liens tissés lors de la première phase et de développer des partenariats.

L'opportunité de participer à des programmes de renommée internationale comme MedStartUp, issu d'un partenariat entre Business France et la fondation Galien, qui récompense des partenariats innovants transatlantiques entre des startups des industries pharmaceutiques, des biotechs, medtechs et des industries de la santé.

Dans ce cadre, Business France s'est également associée avec le World Economic Forum (WEF) pour accompagner des entreprises/startups sur ce salon de renommée internationale, ainsi que ses déclinaisons régionales.

Business France, dans ses actions de promotion, a également été mandatée par l'État pour porter la plateforme d'attractivité internationale de la French Tech, qui a pour but de réaliser des opérations de promotion et d'influence à l'international visant à renforcer le rayonnement et l'attractivité de l'écosystème de startups françaises.

LA CAISSE DES DÉPÔTS

Investisseur institutionnel au service de l'intérêt général, la Caisse des dépôts accompagne les collectivités locales dans l'équipement numérique de leurs territoires et intervient dans le développement des usages et services numériques innovants.

Dans le cadre du projet Arc de l'innovation, le groupe prévoit la création de plus de 150 000 m² d'immobilier tertiaire aux portes de Paris et des communes limitrophes parties prenantes du projet, le tout dédié aux incubateurs, pépinières, espaces de coworking, centres de télétravail et hôtels d'entreprises. Sur les 600 millions d'euros d'investissement déjà identifiés pour le seul périmètre parisien, la Caisse des dépôts pourra mettre à l'étude des financements à hauteur de 300 millions d'euros de prêts sur fonds d'épargne, qui pourront être complétés par des opérations en fonds propres.

Fablabs, incubateurs et pépinières se multiplient en France

Les couveuses, incubateurs et pépinières se sont multipliés dans toute la France, favorisant le développement des startups, qui peuvent bénéficier d'un encadrement, de conseils adaptés et d'un réseau de professionnels.

DES LABORATOIRES DE FABRICATION NUMÉRIQUE

Avec l'essor du bureau mobile, un mouvement de mutualisation des usages et de partage des outils est apparu, incarné par le phénomène des fablabs. Ces fablabs permettent aux développeurs d'acquérir les compétences afin de passer rapidement de l'idée à l'objet. Le FabClub, Usine IO, Numa ou encore Le Petit FabLab de Paris réunissent, entre autres, des postes de travail et des imprimantes 3D en libre-service. Ils proposent également aux jeunes entrepreneurs des conseils et une expertise.

STATION F

Créée avec l'ambition d'ouvrir le plus grand et le plus ambitieux campus de startups au monde, STATION F

a vu le jour au printemps 2017 dans le 13^e arrondissement de Paris. Ce campus, financé entièrement par Xavier Niel, fondateur de Free, de l'École 42 et du fonds d'investissement Kima Ventures, accueille 1 000 startups innovantes et 3 000 stations de travail réparties sur 30 programmes internationaux d'accompagnement parmi lesquels on retrouve des incubateurs (HEC, Edhec, Insead, IFM, Ponts et Chaussées), des accélérateurs (Vente-privée, Facebook, Microsoft, Havas, TF1, LVMH, Thalès, etc.) et des réseaux internationaux. Chacun est spécialisé sur une verticale thématique : BNP Paribas et la fintech, Ventes Privées et la fashion tech et le retail, Facebook et les datas, Microsoft et l'IA, Havas et l'Adtech, etc. STATION F, c'est aussi 30 fonds d'investissement présents sur le campus (Kima, Ventech, Daphni, Accel, etc.) et une fondation, La France s'engage, créée par François Hollande, œuvrant pour l'innovation sociale.





FRENCH TECH CENTRAL : UN LIEU CENTRAL POUR SE RENCONTRER

La French Tech dispose d'un espace de 300 m² au rez-de-chaussée de STATION F. Cet espace comporte quatre dimensions.

1. Un lieu central pour se rencontrer.

Un lieu de passage, d'information et de rencontre pour toutes les startups françaises au-delà de celles hébergées à STATION F : startups en région, autres startups d'Île-de-France, startups installées à l'international de passage à Paris, etc.

2. Un lieu anglophone d'information et d'accueil pour les talents étrangers de la Tech.

Une « vitrine internationale » pour l'écosystème des startups françaises et des informations très concrètes pour des talents étrangers : startups, entrepreneurs, investisseurs, etc.

3. L'installation sur site de plus de 30 services publics pour les startups.

En complément, un programme de conception et d'expérimentation de nouveaux services pour les startups par les services publics présents.

4. Un lieu d'interface entre les startups et les talents scientifiques des universités et de laboratoires de recherche français à travers un partenariat avec l'Inria, l'institut de recherche public en sciences du numérique.

LE CARGO

Livré en novembre 2015, l'immeuble Le Cargo, qui accueille des jeunes entreprises innovantes aux portes

de Paris, était au moment de son ouverture le premier incubateur de startups d'Europe. Ce bâtiment de 16 000 m², construit par Icade, représente un investissement de 66 millions d'euros financés conjointement par la Caisse des dépôts, la Ville de Paris et la région Île-de-France. Le projet s'inscrit dans le dispositif Arc de l'innovation.

NUMA

Numa, anciennement connu sous le nom de Silicon Sentier, est un réseau mondial de l'innovation qui accompagne startups, entreprises et communautés dans leur développement. Présent à Paris, Moscou, Bangalore, Casablanca, Mexico, et récemment New York, il regroupe une grande diversité d'activités synergiques : coworking, accélération de startups, structuration de communautés, programmes de transformation numérique et d'open innovation.

ÉCOLE 42

L'École 42 de Xavier Niel, spécialisée dans le codage et qui propose des cours gratuits et sans professeur, s'est exportée aux États-Unis en 2016. Elle dispose aussi de son accélérateur de startups, réservé aux projets lancés par les étudiants dans le cadre de l'école. 42 Paris accueille 2700 étudiants qui se forment chaque jour pour devenir les meilleurs développeurs de demain, et 42 Silicon Valley accueillera jusqu'à 10 000 étudiants d'ici à 2022. Des structures partenaires en Ukraine, Roumanie et Afrique du Sud reprennent la pédagogie de 42.

Directeur de publication :
Christophe Lecourtier, Directeur général

Rédactrice en chef :
Sylvie Montout, Chef économiste

Contributrices :
Yasmine Galloul, Économiste ;
Adrienne Treca, Chef de projet communication ;
Maïa Thomine-Desmazures, Chargée de mission La French Tech

Traducteur :
Peter Stewart

Coordination éditoriale :
Alexandra Chabut, Chef de projet édition ;
Mélanie Cornière, Chef de projet édition ;
Priscille Troyan-Gulli, Chef du service marques et image

Conception, réalisation :
Hopscotch Content & Design – Juin 2018

Imprimé en France
La Centrale de Lens





Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française.

Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France.

Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le V.I.E (Volontariat International en Entreprise).

Business France dispose de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 64 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires publics et privés.

Pour plus d'informations : www.businessfrance.fr

Business France

77, boulevard Saint-Jacques

75680 Paris Cedex 14

Tél. : +33 1 40 73 30 00
